

EN FRANCE, LE RETOUR AU PLEIN EMPLOI, PRÉALABLE À UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

(extrait de l'intervention aux Semaines sociales de novembre 2006 :
qu'est-ce qu'une société juste ?)

a) Pourquoi ?

La lutte contre cette injustice si fortement diffusive qu'est le chômage en France est un préalable absolu pour rendre la société française plus juste. Cela pour trois raisons principalement :

- le chômage détruit les équilibres économiques et financiers, mettant en péril le financement des régimes sociaux, aggravant le choc démographique et rendant inopérantes les politiques de lutte contre la pauvreté.
- le chômage rompt le monde commun de la cité en créant un mur d'indifférence, d'incompréhension et de jugements entre les actifs occupés et ceux qui voudraient bien l'être. C'est ce que l'expérience de plus de vingt ans maintenant au sein de Solidarités Nouvelles face au Chômage nous a appris¹. L'insuffisance d'emplois disponibles crée à la fois un sentiment de découragement chez les demandeurs d'emploi et des comportements de gêne et d'évitement de la part des autres. Du coup, le lien social, qui devrait se densifier, se desserre et les chômeurs sont réduits au silence. Il est donc essentiel de leur redonner la parole², de les écouter pour les soutenir dans leur recherche, de changer notre regard afin de mieux comprendre et de mieux aider plutôt que mal juger. C'est une des fonctions de l'accompagnement : recréer une confiance perdue en la société.
- le chômage mène à l'anomie et à la violence, contre soi, contre les autres, contre la société, car il ne se régule pas spontanément ; c'est la grande différence qui sépare l'exploitation (dans laquelle il y a un lien social, donc une correction possible) et l'exclusion (où il n'y a pas précisément plus de lien).

Au total, si l'emploi ne règle pas tout, le chômage, lui, dérègle tout.

b) Comment ?

Nous n'avons pas tout essayé, loin de là. Mais il nous faut redonner crédibilité à l'action.

I. Tout d'abord, *la société civile devrait s'engager plus encore dans les actions concrètes de résorption du chômage*. La boîte à outils existe. Il faut la développer et la mettre en place partout, afin de recréer du capital social autour des demandeurs d'emploi. C'est un engagement nécessaire, mais aussi formateur, où l'on reçoit autant que l'on donne, un maillon indispensable de ce parcours associatif tout au long de la vie qui devrait caractériser l'honnête homme du 21^{ème} siècle. Pourquoi pas une journée particulière³ qui mobiliserait sur le sujet ?

II. *L'objectif du retour au plein emploi devrait être le grand sujet de la prochaine législature.*

Comment se pose le problème français ? Il faut, pour le comprendre, partir d'une analyse des deux modèles qui marchent en la matière, forts, différents l'un de l'autre :

- le modèle libéral (pays anglo-saxons) est fondé sur la responsabilité individuelle, une réduction des impôts et des prélèvements obligatoires et une protection sociale plutôt minimale. Parallèlement le marché du travail est dérégulé et le salaire minimum bloqué afin de favoriser l'embauche, l'initiative et l'activité. Ce modèle privilégie la quantité des emplois plutôt que leur qualité. Ainsi, il y a moins d'inégalités vis-à-vis de l'emploi, et plus d'inégalités dans l'emploi.
- A l'inverse, dans le modèle d'Europe du Nord, les prélèvements obligatoires sont élevés et délibérément acceptés comme tels, et le marché du travail est régulé par des partenaires sociaux forts et responsables qui ont

1 - SNC permet à des citoyens d'agir directement pour l'emploi, grâce à un double système de don : en argent, dans la mesure des possibilités de chacun, pour créer des emplois ; en temps, pour accompagner des chercheurs ou chercheuses d'emploi, l'accompagnement se faisant en binôme dans des groupes locaux de solidarité (voir www.snc.asso.fr).

2 - Voir sur ce point " Objet - chômage " - Editions Le Bec en l'Air - et le livre que Charles Mérigot a tiré de son témoignage lors de la session des Semaines Sociales sur l'argent en 2003 - "Le dit de la cymbalaire" - Editions de la Ramonda.

3 - Cf. la journée " Fête du travail, faites des emplois " organisée le 1er mai 1999 par l'Association pour le droit à l'initiative économique, le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, la Coordination des organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi, le Mouvement national des chômeurs et des précaires et Solidarités nouvelles face au chômage.

intégré la compétitivité des entreprises dans leurs revendications et font du plein emploi de qualité une priorité très forte. Dans ce modèle, on soutient fortement les individus lorsqu'ils sont au chômage mais, simultanément, les contraintes les poussant vers la formation et la réorientant vers les emplois disponibles sont plus sévères.

La France ne veut pas du premier modèle, jugé injuste et inégalitaire. Mais elle n'a ni les moyens ni les structures sociales lui permettant de mettre en œuvre le second, qui constitue pourtant sa préférence implicite. Il lui faut donc trouver une voie propre, sinon c'est l'impasse.

Or, nous avons tendance à mélanger les genres sans cohérence, par exemple à promettre des baisses d'impôts, tout en se réclamant d'un modèle social exigeant (à la scandinave), ce qui est incompatible.

Cette situation générale est aggravée par deux facteurs :

- Nous avons tendance à confondre droits acquis et droits croissants. La santé est un droit croissant. La retraite l'a été longtemps. Le SMIC aussi, qui évolue plus vite que les prix malgré la persistance d'un important chômage structurel. Un mécanisme de droits croissants n'est pas injustifié lorsque la productivité est forte, le plein emploi assuré, la protection sociale encore à bas niveau. Il pose problème lorsque ces conditions ne sont pas réunies et aboutit alors à un prélèvement de fait involontaire sur le travail existant. Le droit croissant des uns risque d'opérer un prélèvement sur les droits fondamentaux des autres.

- Les diverses politiques qui devaient compenser ces handicaps ont été détournés de leur but et du coup sont devenues illisibles et contestées : la CSG, qui devait soulager l'appareil productif a, à quelques exceptions près, surtout servi à financer un surcoût de dépenses. Les allègements de charges qui devaient favoriser l'emploi de manière offensive, notamment dans les services, ont servi à compenser les diverses hausses du SMIC et ont été réduits à un rôle essentiellement défensif, qui n'est pas inutile, mais a altéré leur crédibilité. Les politiques d'insertion ont été précarisées et la qualité y a été sacrifiée à la quantité.

L'OCDE admet désormais qu'il existe plusieurs voies pour revenir au plein emploi. Mais dans tous les cas, quatre impératifs s'imposent : il faut de la cohérence ; de la coordination entre les acteurs ; de la stabilité dans le temps ; et un réel engagement commun autour d'un schéma clair.

Plusieurs solutions sont donc possibles, mais à condition que les réponses soient rigoureuses et cohérentes entre elles. On ne peut à la fois promettre de fortes baisses des

prélèvements obligatoires et une importante augmentation du soutien aux chômeurs sans préciser aux dépens de qui cette réorientation est effectuée. Arrêtons de promettre une chose et son contraire et de demander plus à l'impôt et moins au contribuable ! Inversement, si on opte pour un maintien du niveau global des prélèvements, il faut expliquer comment ils sont redéployés efficacement en faveur de l'emploi.

C'est la voie du "plein emploi de qualité" qui paraît la plus adaptée à notre pays, si particulier, si compliqué, déchiré qu'il est entre son souci de justice sociale et le couple infernal étatiste-individualiste qui sous-tend son inconscient collectif.

Ce plein emploi de qualité a un prix qu'il ne faut pas esquiver. En effet, il coûte cher, car il faut de l'argent public pour soutenir l'initiative, pour développer la formation, pour alléger le coût du travail, soit globalement, soit de manière ciblée, pour mieux doter le service public de l'emploi, et pour développer l'économie solidaire. Le plein emploi de qualité suppose donc deux conditions à remplir simultanément : d'une part, un haut niveau de prélèvements obligatoires, prélèvements qui doivent peser plus sur le revenu que sur le travail ou l'activité ; et, d'autre part, une redistribution sociale orientée prioritairement vers l'emploi qui doit donc être temporairement privilégié par rapport aux autres fonctions sociales classiques, santé, retraite, famille. Du coup, ce qui pourrait plaire aux uns ne plaît pas aux autres et inversement. En outre, chaque fois qu'un choix se pose entre donner plus de revenu et créer plus d'emploi, c'est la seconde solution qui doit prévaloir : mieux vaut financer un plus grand nombre de contrats aidés qu'augmenter sans cesse la prime pour l'emploi !

III. Il est essentiel d'appliquer un programme cohérent dans la durée.

Cinq variables-clés apparaissent déterminantes pour construire, peu à peu, une stratégie gagnante de retour au plein emploi dans le contexte social et culturel français.

1 - L'emploi repose plus qu'hier sur *l'initiative* et sur l'esprit d'entreprise socialement responsable. Celle-ci suppose un climat macro-économique favorable, une politique monétaire active, un taux de change réaliste, la suppression des entraves inutiles et un soutien à ceux qui prennent des risques. Il est indispensable, d'un point de vue économique, de démocratiser l'initiative, et d'en élargir la base sociale. La question d'un droit à l'initiative, ou d'un capital-initiative, financé par ceux qui bénéficient des initiatives des autres, doit, dans cette perspective, être posée. Commençons par élargir l'assurance chômage à ceux qui créent une entreprise.

2 - Il faut *gérer plus efficacement la relation du travail, le compromis capital-travail*, et plus particulièrement la liaison coût du travail -rémunération du travail- emploi. Or le mode de régulation des salaires est défaillant en France. Les salaires augmentent peu et mal. Lorsqu'ils augmentent, c'est trop souvent sous l'effet du SMIC et de la réglementation et pas assez sous l'effet de la négociation. La gestion des salaires est à la fois réglementaire et discrétionnaire. Ne tenant pas compte suffisamment des possibilités de distribution de l'appareil productif, dans un sens comme dans un autre, elle est sous-optimale. Ces deux insuffisances s'alimentent l'une l'autre.

D'une part, nous n'avons jamais été capables de payer deux fois pour les personnes en situation d'exclusion. En effet, pour sortir quelqu'un durablement de l'exclusion, il faut payer deux fois : une première fois pour subventionner son embauche et compenser son insuffisance de productivité par rapport au coût du travail, et une deuxième fois pour le former et accroître sa productivité afin que l'équilibre soit rétabli et que l'aide à l'embauche devienne inutile.

Les contrats aidés sont rarement assortis, en pratique, de l'effort de formation théoriquement prévu. Là où il y avait besoin de sécurité et de stabilité, on a au contraire précarisé l'insertion, en multipliant les contrats courts et à temps partiel (à l'exception des contrats emploi consolidés et des emplois jeunes).

3 - *Multiplier, diversifier, qualifier et sécuriser les parcours*, pas seulement les sécuriser. Sécuriser des parcours rigides, non qualifiants, et quantitativement insuffisants n'a pas de sens. Il faut se placer en dynamique

4 - Plutôt que de refermer le dossier du temps de travail, on serait bien inspiré *d'ouvrir celui du travail à temps* choisi, choisi par le salarié dans le cadre organisé par l'entreprise et négocié avec les syndicats. Cela veut dire tantôt travailler plus et gagner plus pour ceux qui le veulent, et tantôt travailler moins et gagner moins pour ceux qui le souhaitent. Cela signifie par exemple réduire le temps partiel imposé tant par certaines entreprises à leurs salariés, que par l'Etat, notamment pour les emplois aidés.

Ou cesser de mettre à la retraite d'office ceux qui veulent continuer à travailler. Bref, aboutir à une meilleure allocation des temps sociaux pour permettre un meilleur épanouissement personnel et familial dans le cadre de ce droit au temps choisi qui devrait devenir un droit de l'homme parmi les autres.

5 - Le type de *soutien qui doit être apporté aux demandeurs d'emploi* doit être précisé, et les règles du jeu fixées et stabilisées, et ne plus varier en fonction de la conjoncture. Deux orientations sont possibles : soutien faible et liberté de comportement ; ou soutien fort, mais plus contraignant. Dans ce dernier cas, il faut un service public de l'emploi beaucoup mieux organisé et doté, en capacité de soutenir et d'accompagner vraiment les demandeurs d'emplois et des politiques d'insertion stabilisées reposant sur un gros volume de contrats aidés dans le secteur associatif. Les implications budgétaires ne sont pas les mêmes dans les deux cas.

L'assurance chômage, en particulier, doit être mise à plat : une question de justice : ceux qui bénéficient de la sécurité de l'emploi ne devraient-ils pas cotiser, au-delà du 1% fixé en 1983 et qui n'a pas varié depuis, pour que le régime étende sa couverture et dispose de réserves suffisantes ?

Il faut sortir à la fois du libéral-populisme et du social-corporatisme pour gagner la bataille de l'emploi en France. L'on se prend parfois à rêver d'un consensus transpolitique et inter-partenarial qui se créerait, peu à peu, autour de ces bases. Cela, on ne l'a jamais essayé. C'est peut-être cela aussi qu'on pourrait changer. Dire les choses ainsi, c'est sans doute être utopiste. Mais c'est aussi être réaliste. C'est l'utopie à réalisation vérifiable que nous pouvons souhaiter à notre pays.

Jean-Baptiste de FOUCAULD

Président de "Solidarités Nouvelles face au Chômage"

www.snc.asso.fr

Ancien Commissaire au Plan

Auteur des "3 cultures du développement humain : résistance, régulation, utopie" (Odile Jacob, 2002)